Image not found or type unknown

Quelle est la définition des effets personnels dans ONC

Par **pacanox**, le **02/10/2012** à **18:54**

Bonjour,
Dans une ONC, que signifie le terme "effets personnels".
Il s'agit d'un deuxième mariage de quadragénaires de chaque côté, mariage ayant duré quelques semaines avant le dépôt de la requête en divorce.
Tout ce que j'ai acquis avant le mariage est-il inclus dans ce terme? (vaisselle de famille; meubles; électroménager...)
Merci.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés